

Image not found or type unknown



expulsion d'un étranger en situation irrégulière

Par **manux**, le **13/02/2008** à **16:40**

La dénonciation par un particulier est-elle mise en considération par les autorités?
Quelqu'un pacsé avec un français en vivant dans une situation irrégulière, risque-t-il d'être expulsé?
La loi sur le regroupement familial marche-t-elle dans le cas d'un an de vie commune en étant Pacsé?